COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE TECHNIQUE D'EXAMEN ET DE VALIDATION

DES RAPPORTS D'ANALYSE ENVIRONNEMENTALE INITIALE (AEI) DES TRAVAUX DE SECURISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DES CENTRES DE KANEL, THILOGNE ET BOKIDIAWE ET DU RAPPORT D'EIES DE LA STATION DE TRAITEMENT DE BOUES DE VIDANGE DE RANEROU

Introduction

Le lundi 30 mai 2022, s'est tenue à la salle de réunion de la Gouvernance de Matam, la rencontre du comité technique d'examen et de validation des rapports d'Analyse Environnementale Initiale (AEI) des travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable des centres de Kanel, Thilogne et Bokidiawé et du rapport d'EIES de la station de traitement des boues de vidange (STBV) de Ranérou. Le promoteur du projet est l'Etat du Sénégal à travers la Cellule de Planification, de Coordination et de Suivi des Programmes, du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement, responsable de la mise en œuvre du Projet d'Accès aux Services d'Eau et d'Assainissement pour une Résilience Durable dans les Zones Défavorisées (PASEA-RD). Les rapports ont été élaborés par Monsieur Al Alassane SENE, spécialiste en Evaluation environnementale et sociale, agréé par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), pour la réalisation d'études environnementales et sociales au Sénégal. La rencontre présidée par Madame Aïssatou Ndiaye DIALLO, Adjointe a u Gouverneur de la région de Matam, chargée du Développement, a vu la présence des autorités administratives et territoriales, desservicestechniquesrégionaux, d u représentant d e l'ONASe t desreprésentants du bureau d'étude. (Cf. feuille de présence). Déroulement de la rencontre Dans son allocution introductive, Madame le Gouverneur a rappelé que dans le cadre de ce projet, un CRD spécial a été organisé pour permettre aux différents acteurs d'avoir une vision globale du projet et de ses composantes. A sa suite, MonsieurGata Souley BA a , a u nom d u coordinateur d u p

Dans ses propos, il a souligné que le projet intervient dans les régions de Matam, Kédougou et Tambacounda avec plusieurs composantes. La composante hydraulique a à elle seule, totalise 18 sous projets à évaluation spéciale. La Région de Matam a huit (8) sous-projets : deux (2) unités de potabilisation, trois (3) AEP à Kanel, Thilogne et Bokidiawé, une (1) Station de Traitement desBoues de Vidange à Ranérou, deux (2) Stations d'Epuration à Kanel et Ourossogui. L'identification de ces sous-projets a été fait par OFOR dans le cadre du PUDC et a été redimensionné et financé par la BAD à hauteur de 30 milliards de Frans CFA. Les études techniques d u projet sont évaluées à 400 millions. L'obtention d u financement de la BAD est conditionnée par la finalisation et la présentation au niveau du conseil d'Administration de la BAD de l'ensemble des études techniques avant Septembre 2022. Passé ce délai, le financement risque d'être perdu. A cet effet, dit-il nous comptons sur votre parfaite collaboration. Il termine e n remerciantles autoritésterritoriales pour la facilitation dont ils font montre depuis le début. Monsieur Cheikhou DANSOKHO, Chef de la Division Régionale de l'Environnement et des Etablissements Classés, est quant à lui revenu sur la procédure des évaluations environnementales au Sénégal. A cet effet, il a rappelé les dispositions du code de l'environnement, notamment en son article L 48. Dans ses propos, il a souligné la particularité de la réunion qui consiste en l'examen pour la validation de trois (03) rapports d'AEI et la prévalidation d'un rapport d'EIES. Les AEI ne font pas l'objet de Termes de référence validés par la DEEC et ont un seul niveau de validation,

alors que l'étude d'impact approfondie est menée sur la base d'une commande avec deux niveaux de validation. Une validation technique par le comité et une validation publique par les populations et les acteurs locaux. Après ces mots d'ouverture, les participants ont eu droit à deux présentations successives. Une première présentation portant sur les rapports d'analyse environnementale des travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable du centre de Bokidiawé, Thilogne et Kanel où le consultant a présenté les grandes lignes suivantes : - justification et objectif de l'AEI ; - description du projet ; - analyse des variantes ; - conditions environnementales de base ; - consultation du public ; - analyse des impacts et risques potentiels ; - PGES. Une deuxième présentation portant sur le rapport d'Etude d'Impact Environnemental et Social du sous projet de construction d'une station de traitement des boues de vidange à Ranérou, articulée autour des points suivants : - justification et objectifs de l'EIES ;

- description du projet ; - conditions environnementales de base ; - analyse des variantes ; consultation du public ; - analyse des impacts et risques potentiels ; - étude de danger ; -PGES. Ces présentations ont été suivies de discussions enrichissantes qui ont permis au consultant et a u représentant d u Projetd'apporter des éclaircissementssurles questionssoulevées, mais aussi de bien noter les contributions et recommandations pour une amélioration des rapports finaux. 1. Observations 1.1. Constats - les rapports de Bokidiawé, Kanel et Thilogne pourraient constituer une seule étude et être contenus dans u n seul e t même rapport puisque les enjeux environnementaux e t les options techniques sont presque les mêmes. - le quart des rapports est rédigé e n anglais alors que la rédaction doit être exclusivement en français ; - les services régionaux de l'hygiène, de l'hydraulique, de l'assainissement, ainsi que l'IREF n'ont pas été consultés, dans le cadre de la réalisation des études ; - sur le choix des trois sites, à savoir : Bokidiawé, Thilogne, Kanel, le problème d'approvisionnement e n eau n e se pose pas. Récemment le PUDC a e u à faire u n forage au niveau de ces sites, l'urgence est ailleurs (Service régional de l'Hydraulique) ; - l'absence de données de référence pour la qualité des eaux dans les sites concernés ; - les centres de Bokidiawé, Kanel et Thilogne ont une forte teneur en fer et il n'est prévu aucune station de déferrisation ; - les boues brutes sont pathogènes et aucune mesure de traitement n'est prescrite pour leur réutilisation ; - les options pour l'enlèvement des boues et leur traitement secondaire, n'ont pas été analysés, dans l'analyse des variantes; - le POI recommandé en phase travaux, n'est pas pertinent ; - la problématique de la réhabilitation des carrières n'a pas été abordée ; - l'absence de prise en compte dans les études, des ONG et autres acteurs locaux intervenant dans le domaine de l'eau et de l'assainissement dans la Région ; - l'impact cumulatif par rapport aux réalisations du PUDC III n'est pas ressorti dans les 3 rapports d'AEI; - les sites retenus sont très proches des habitations et le risque de pollution fécale n'a pas été pris en compte ; - les sources d'énergie pour les forages qui seront réalisés n'ont pas évoquées et analysées ; - des mesures d'atténuations n'ont pas été proposées concernant les nuisances liées aux particules de poussières et les nuisances sonores sur les animaux et les végétaux ; - le renforcement des capacités du CRSE n'est pas explicite dans les documents ; - l'eau à Kanel n'est pas trop agréable à boire car très riche en fer; - beaucoup de coquilles sont notés dans le document.

1.2.Recommandations : - mettre un accent particulier sur la sécurité en phase travaux en élaborant des notices de sécurité pour le stockage d'hydrocarbure et collaborer avec la Brigade des SapeursPompiers ; - faire une analyse bactériologique de l'eau des sites de Bokidiawé, Kanel, Thilogne - respecter l'emprise des forages (délibération) ; - mettre en

place des unités de potabilisation de l'eau ; - associer les services techniques dans l'identification des sites ; - revoir les servitudes par rapport au STBV ; - se conformer aux orientations de l'Etat par rapport à la construction de latrines ; - se rapprocher des ONG qui ont eu à travailler dans le domaine de l'eau et de l'Assainissement, tel que ADOS ; rentabiliser ces forages en faisant l'usage agricole pour augmenter les revenus des ménages - intégrer une mixité énergétique dans l'exploitation des forages ; - prévoir un reboisement au niveau de la STBV pour stabiliser les nuisances olfactives ; - l'entreprise en charge des travaux doit respecter scrupuleusement le protocole le liant avec l'IREF pour la plantation et le suivi des arbres ; - se rapprocher d e la Brigade d e l'hygiène qui a des données d e référence par rapport à la teneur physique et microbiologique de l'eau et pour l'établissement d'un éventuel protocole de suivi ; - fournir des Kits d'analyse au service de l'hygiène ; - sécuriser les stations et les ouvrages car la région de Matam est transfrontalière et le bioterrorisme doit bien être pris en compte ; - prendre en compte le projet de lotissement de 1400 parcelles à Bokidiawé ; 1 . Questions ✓ Comment sécuriser l'assiette foncière nécessaire pour respecter la distance de sécurité de 500m entre la STBV et les habitations ? ✓ Pourquoi le choix du type de station de lit de séchage non planté ? ✓ Quelle est l'urgence de la station de Ranérou alors que Matam n'a pas de STBV ? ✓ Est-il possible de capter la nappe du continental terminal vu que le Maestrichtien est riche en fer et en nitrate ? ✓ Avez-vous mené des analyses par rapport à la qualité microbiologique de l'eau ; ✓ En quoi consistent les missions de la BAD, dans le cadre de ces études ? ✓ Vu que Matam et kanel n'ont pas de STBV, est-ce que la station de Ranérou peut recevoir les boues des autres localités ? 2 . Réponses De la part du Promoteur : - la rédaction d u document e n anglais est une exigence d e la BAD, c'est juste la partie « descriptif du projet » qui a été transcrite en anglais;

le projet est une exécution du PDA; - 5m3/j c'est la capacité de la station à l'horizon 2030; elle peut bien recevoir les boues issues de toute la Région ; - il n'est pas recommandé une réutilisation des percolât dans l'agriculture car ils sont riches en sel, cela aurait était possible s'il y'avait une station d'épuration ; - il est impératif d'avoir une situation de référence par rapport aux sols et aux eaux ; - la teneur en fer dans les eaux n'a pas trop d'impact sur la santé humaine, les normes de l'OMS sont respectées ; - à Kanel il est prévu un nouveau forage mais pas une réhabilitation ; - les réseaux seront renouvelés pour régler le problème de la productivité et du rendement ; - Il est prévu dans le cadre d u projetu n appuid e 1 5 millions pour l'achat de kits de mesure de la qualité de l'eau ; - le service de l'hygiène v a aussiintervenir dansle renforcement des capacités d uCRSE ; - des prestataires seront recrutés pour la capacitation du CRSE ; - l'un des objectifs du projet est le renforcement du secteur privé ; - le PEPAM suit le taux d'accès à l'eau c'est sur cette base qu'une capitalisation a été faite ; - le captage du Continental Terminal n'est pas la meilleure solution car ce dernier a un problème de débit ; - les servitudes seront revus. De la part du consultant : - les coquilles seront corrigées ; - la partie rédigée en anglais sera enlevée des rapports finaux ; - la sécurisation des emprises sera prise en compte ; - par rapport aux carrières il sera recommandé à l'entreprise de se rapprocher du service des Mines ; l'inventaire des espèces dans les emprises a été fait par le consultant, l'entreprise en charge des travaux va se conformer à la réglementation forestière ; - des recommandations seront données pour qu'un protocole avec le service d e l'hygiène soit établit ; - il sera aussi recommandé d'impliquer les entreprises qui s'activent dans la mixité énergétique ; - nous allons nous rattraper en consultant tous les services avant de rentrer ; - un rapprochement avec le service de l'hygiène sera fait pour les données par rapport à la qualité de l'eau ; - la

valorisation des boues dans l'agriculture est bien recommandée ; - il n'est pas été noté d'eau de surface dans le site ; - La capacitation du CRSE sera bien prise en compte dans le rapport final et sera budgétisée ; - dans l'analyse des risques, les risques d'accident ont été pris en compte ; - la BAD fera des missions de supervision sur le terrain ; - le choix des sites a été pris en compte dans les APD ;

- le projet est une exécution du PDA ; - 5m3/j c'est la capacité de la station à l'horizon 2030 ; elle peut bien recevoir les boues issues de toute la Région ; - il n'est pas recommandé une réutilisation des percolât dans l'agriculture car ils sont riches en sel, cela aurait était possible s'il y'avait une station d'épuration ; - il est impératif d'avoir une situation de référence par rapport aux sols et aux eaux ; - la teneur en fer dans les eaux n'a pas trop d'impact sur la santé humaine, les normes de l'OMS sont respectées ; - à Kanel il est prévu un nouveau forage mais pas une réhabilitation ; - les réseaux seront renouvelés pour régler le problème de la productivité et du rendement ; - Il est prévu dans le cadre d u projetu n appuid e 1 5 millions pourl'achat d e kits d e mesure de la qualité de l'eau ; - le service d e l'hygiène v a aussiintervenir dansle renforcement des capacités d uCRSE ; - des prestataires seront recrutés pour la capacitation du CRSE ; - l'un des objectifs du projet est le renforcement du secteur privé ; - le PEPAM suit le taux d'accès à l'eau c'est sur cette base qu'une capitalisation a été faite ; - le captage du Continental Terminal n'est pas la meilleure solution car ce dernier a un problème de débit ; - les servitudes seront revus. De la part du consultant : - les coquilles seront corrigées ; - la partie rédigée en anglais sera enlevée des rapports finaux ; - la sécurisation des emprises sera prise en compte ; - par rapport aux carrières il sera recommandé à l'entreprise de se rapprocher du service des Mines ; l'inventaire des espèces dans les emprises a été fait par le consultant, l'entreprise en charge des travaux va se conformer à la réglementation forestière ; - des recommandations seront données pour qu'un protocole avec le service d e l'hygiène soit établit ; - il sera aussi recommandé d'impliquer les entreprises qui s'activent dans la mixité énergétique ; - nous allons nous rattraper en consultant tous les services avant de rentrer ; - un rapprochement avec le service de l'hygiène sera fait pour les données par rapport à la qualité de l'eau ; - la valorisation des boues dans l'agriculture est bien recommandée ; - il n'est pas été noté d'eau de surface dans le site ; - La capacitation du CRSE sera bien prise en compte dans le rapport final et sera budgétisée ; - dans l'analyse des risques, les risques d'accident ont été pris en compte ; - la BAD fera des missions de supervision sur le terrain